

Gérard NEYRAND

DANS LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI, COMMENT CONSTRUIRE UNE COHÉRENCE ÉDUCATIVE POUR LES ENFANTS ?

Je remercie l'Udaf de l'Aveyron de m'avoir invité à son Assemblée générale, et me permettre ainsi de connaître la charmante ville de Rodez.

Sociologue de la famille, de l'enfance et de la parentalité, j'ai été contacté dans l'espoir que je réponde à la question qui donne le titre de cette conférence : « Comment construire une cohérence éducative pour les enfants ? »

Au risque de décevoir mes hôtes, je dois dire que je n'ai pas la réponse... Sinon, je serais sans doute au Ministère en train d'essayer de la mettre en pratique !

Ma position sera donc plus modeste, donnez quelques éléments pour éclairer la complexité de la mission qui est donnée aux parents, mais aussi à l'ensemble de la société, d'avoir à éduquer les représentants de la nouvelle génération.

Pour cela je m'appuierai sur un de mes articles qui vient de paraître dans la revue Dialogue (n°200, 2013) « La reconfiguration de la socialisation précoce. De la coéducation à la cosocialisation », ainsi que sur mes derniers ouvrages : Soutenir et contrôler les parents. Le dispositif de parentalité ; Le dialogue familial. Un idéal précaire ; et celui sur cette situation particulièrement délicate d'éducation : Monoparentalité précaire et femme sujet...

La complexité de l'éducation aujourd'hui

Mettre en avant la recherche d'une « cohérence éducative » met en relief au moins deux choses :

- que la société s'est transformée si rapidement et si profondément que cela a produit une certaine incohérence (et pas seulement au niveau éducatif),
- que les acteurs de l'éducation sont multiples et largement indépendants les uns des autres.

Je vais donc revenir sur ces deux dimensions, d'abord en évoquant à quel point le statut de l'enfant a changé et en parallèle le rapport entretenu avec ses différentes instances d'éducation, puis en rappelant le paradoxe éducatif dans lequel ont été placés les parents – qui sont de plus en plus désignés par les médias comme les grands responsables de l'éducation, alors qu'ils y occupent objectivement moins de place - ; enfin en évoquant la diversité contemporaine des acteurs éducatifs et la nécessité d'essayer d'harmoniser leur actions.

Un nouveau statut fait à l'enfance¹

L'enfance, et encore plus la petite enfance n'a jamais eu l'importance que nous lui accordons aujourd'hui. Ce que l'on pourrait appeler sa **promotion sociale** participe d'un triple mouvement : la transformation des modes de vie en couple et en famille, la reconnaissance de l'importance primordiale de cet âge dans le devenir humain, et la diversification des acteurs de sa socialisation. Le tout orchestré par la médiatisation des discours la concernant avec pour conséquence l'amplification des contradictions entre ces discours ; contradictions que les médias exhibent sans pouvoir les rendre intelligibles au commun des consommateurs.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes que le processus d'autonomisation des individus caractéristique des sociétés occidentales s'accompagne d'une accentuation d'une relation parentale quasi-fusionnelle à l'enfant, qui touche maintenant de plus en plus aussi les pères. Combien de parents manifestent avec la plus grande émotion qu'ils ne peuvent envisager que leur jeune enfant les quitte pour plus d'un ou deux jours, que ce soit pour une classe découverte ou une colonie de vacances ?...

Le jeune enfant aujourd'hui semble pris dans un faisceau de représentations et d'attentes divergentes, qui traduisent aussi bien une certaine ambivalence parentale qu'une difficulté des institutions à se positionner face à la complexité des attitudes de parents frappés d'incertitude.

1. L'impact des mutations familiales sur la place de l'enfant

Sans refaire ici l'histoire complexe des bouleversements de la vie privée depuis une cinquantaine d'années, il importe de pointer quelles sont les évolutions majeures qui ont eu un impact sur la place de l'enfant dans la famille et les relations développées avec chacun de ses parents et les autres acteurs de sa socialisation. Si l'on a tendance aujourd'hui à insister sur le

¹ Passage établi à l'aide de : Colloque Cerfee – Lirdef 2011, « L'éducation de la petite enfance : enjeux sociaux et éducatifs de l'accueil dans les différentes formes institutionnels », Montpellier, 9 septembre 2011.

fait que c'est d'abord la venue de l'enfant qui fait famille et non plus le mariage comme autrefois, c'est bien que notre époque récente a organisé la sortie d'un certain modèle structurel de la famille développé à partir de l'institution du mariage. En d'autres termes, si le couple demeure toujours la condition et le lieu de la procréation (sauf cas particuliers et exceptionnels), la famille n'est plus basée sur son institution par le mariage, et les enfants issus de l'union sont de plus en plus souvent susceptibles de connaître des situations de socialisation familiale différentes : avec leurs parents, dans un foyer monoparental, une résidence alternée, avec un ou deux beaux-parents après recomposition familiale, sans compter le développement de situations atypiques comme l'homoparentalité avec les procédures d'assistance médicale à la procréation...

Cette situation n'est pas sans conséquences, à la fois sur le plan pratique, avec une complexification des modalités d'accueil et de socialisation de l'enfant, et sur le plan relationnel, avec une mise en tension possible des relations conjugales et parentales et entre les différents acteurs de la socialisation. Ce d'autant plus qu'aujourd'hui, où la réalisation de soi et l'épanouissement personnel sont devenus les normes d'accomplissement des individus des sociétés démocratiques et marchandes, deux autres apparaissent particulièrement significatifs pour servir de support à cet objectif d'expressivité personnelle partagé par tous : le conjoint et l'enfant.

Si le petit enfant est toujours pour la majorité de nos contemporains le premier objet sur lequel porte la mission sociale de socialisation des jeunes confiée en premier lieu aux parents, il est devenu **aussi un support majeur de l'affirmation identitaire des dits parents**. L'affectivité relationnelle parent-enfant n'a sans doute jamais été aussi développée et généralisée qu'aujourd'hui, et cela ne va pas sans de multiples conséquences, notamment la difficulté rencontrée chez beaucoup de parents à concilier leur attachement affectif, prenant fréquemment un tour quasi-fusionnel, avec une position d'autorité éducative, qu'ils ont alors beaucoup de mal à assumer. Cette difficulté se révèle particulièrement fréquente en milieu populaire, où la dimension fusionnelle des relations familiales se retrouve fortement représentée comme l'a bien montré Olivier Schwartz dans son analyse du monde privé des ouvriers (Schwartz, 1990).

Mais l'on ne peut rendre compte de cette complexification de la place de l'enfant dans la famille seulement par l'étude des transformations du cadre relationnel de la sphère privée, car celle-ci reste en interaction permanente avec les autres espaces sociaux. Un autre élément a, en effet, fortement contribué à modifier cette place, c'est l'évolution des savoirs sur la

petite enfance et la diffusion des nouvelles connaissances dans le grand public par les médias. Je ne le développe pas, mais il faut le garder à l'esprit.

Le paradoxe de l'éducation parentale aujourd'hui

Les années 2000 ont été les années de la mise en tension entre deux discours opposés sur l'éducation parentale :

- La croissance du discours sur la « démission des parents » d'enfants à problèmes ou délinquants s'est vue renforcée par la montée de la problématique sécuritaire, jusqu'à atteindre son point culminant en 2006, lorsque le Ministre de l'intérieur de l'époque (qui fit encore plus parler de lui par la suite) voulut intégrer dans son projet de loi sur la procréation de la délinquance l'idée très controversée qu'il était possible de prévenir celle-ci dès l'âge de 3 ans, en reconditionnant les jeunes enfants trop agressifs.

Comme vous le savez, cela produisit un tollé chez les professionnels du soin, de l'éducatif et du social. La pétition internet « Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans » recueillit 200 000 signatures, et cette partie fut retirée du projet de loi. Mais la polémique fut révélatrice des conflits d'interprétation en matière d'éducation.

Ambiguïté de la valorisation sociale de la parentalité

L'idée selon laquelle la prime éducation est l'affaire des parents s'en est trouvée d'autant plus confortée que le modèle d'un espace familial limité aux parents et leurs enfants s'est généralisé, sous les contraintes d'une économie exigeant une mobilité croissante et les effets de l'autonomisation des générations.

Pour les tenants de la « démission parentale » l'importance des **conditions de vie** des familles et de **l'environnement** des enfants sur leur socialisation n'a guère été prise en compte dans les explications généralement proposées, au profit d'un déterminisme parental, et surtout maternel, de la socialisation et l'éducation des jeunes, renvoyant sur la **personnalité** des acteurs parentaux la responsabilité de l'éducation des enfants. *« Au fond, et quelle que soit l'influence des facteurs économiques ou sociaux plus globaux, les manifestations les plus aiguës des difficultés de socialisation d'une partie de la jeunesse seraient fondamentalement dues à une pathologie familiale-parentale. Cela justifierait, bien que ces troubles familiaux concernent la sphère privée, qu'ils fassent l'objet d'une vigoureuse action préventive, curative et répressive de l'Etat et des autorités morales réunies. »* (Strobel, 2008, p.129). Cette conception a trouvé son heure de gloire dans les années 2000, d'autant plus qu'elle reste susceptible de rendre compte de l'ensemble des actions à destination des parents, tant dans

leur versant soutien/accompagnement que dans leur versant contrôle/répression. « *Dans ce travail de Sisyphe, on répare la famille de l'intérieur, par la famille, en l'aidant à produire des ressources internes qui lui font défaut ; comme si « la » famille était un groupe naturel, inscrit dans la nature des choses, capable par lui-même de se protéger à la fois de ses tensions internes et des agressions externes qui ont nom chômage, insécurité d'existence, disqualification sociale, racisme.* » (ibid. p.137)

Sans remettre en cause la valeur de la plupart des actions de soutien et d'accompagnement, cette analyse pointe le risque d'une attente excessive à l'égard du cadre familial, basée sur le déni de ce en quoi les rapports familiaux sont sur-déterminés par les rapports sociaux dans lesquels se trouvent pris les parents, et qui conditionnent en grande partie leurs conditions de vie et leurs possibilités éducatives, au croisement de l'*habitus* (Bourdieu, 1993) et de la précarisation.

C'est ce que j'analyse dans « Soutenir et contrôler les parents. »

L'écheveau contemporain de la socialisation et de l'éducation²

Longtemps la famille, et en son sein plus particulièrement la mère, est apparue comme la principale instance de socialisation, pour la double raison de son antériorité (l'enfant est imaginé par ses parents avant même de naître) et de sa présence massive. Il est vrai qu'à l'ère du modèle de la femme au foyer l'impact maternel et familial était prépondérant dans la transmission des normes sociales et de groupe et des modes de vie. L'école maternelle ne venait qu'assez tardivement concurrencer un mode de socialisation précoce essentiellement familial. Mais aujourd'hui le contexte a bien changé et avec lui les formes de la socialisation. La médicalisation de la grossesse s'est traduite par un accouchement systématique en maternité, dans le temps même où la famille se restreignait de plus en plus à sa forme nucléaire et que s'estompait la présence de la famille élargie et du voisinage, diminuant leur impact éducatif à l'égard des jeunes parents. À l'heure où l'enfant arrive pour la plupart des couples à l'orée de la trentaine, les parents eux-mêmes se déclarent avides d'informations et de connaissances sur la bonne façon « d'accommoder les bébés » (Delaisi et Lallemand, 1980) – ce qui fait le succès des magazines parentaux et des ouvrages de vulgarisation (Neyrand, 2000). La multiplication des forums Internet consacrés aux questions parentales nous éclaire, de par leurs fortes fréquentations, sur cet engouement à partager les préoccupations en matière d'éducation. Les parents y cherchent avant tout des échanges entre

² Passage réalisé à l'aide de : « La reconfiguration de la socialisation précoce. De la coéducation à la cosocialisation », *Dialogue*, n°200, 2^e trimestre 2013.

pairs et un partage d'expériences leur permettant de trouver des réponses ou d'apaiser leurs inquiétudes quant à la bonne façon de faire avec l'enfant. Les références aux savoirs reconnus y sont nombreuses, car, d'une certaine façon, les sciences humaines et leur version édulcorée par les médias sont venues prendre le relais de la transmission familiale des manières de faire et de penser en matière d'élevage des jeunes enfants.

Très vite l'influence parentale doit composer avec deux dimensions qui ont pris de plus en plus d'importance : la place des médias – notamment des écrans – et la reprise du travail professionnel pour la plupart des deux parents.

Le spectacle comme imprégnation du social

L'ouvrage prémonitoire de Guy Debord (1967) a mis en avant à quel point notre société était devenue une « société du spectacle » contribuant à profondément modifier le cadre de la socialisation. Non seulement les médias diffusent des discours et des connaissances qui vont alimenter les positionnements parentaux en matière d'éducation malgré leurs éventuelles contradictions, mais leur structure même a un impact socialisateur. Et ce à tel point que l'un des premiers théoriciens du monde médiatique, Marshall Mc Luhan, a pu témoigner de cette production par une formule devenue célèbre : « Medium is message » (Mc Luhan, 1968). Chaque média, effectivement, dispose de caractéristiques propres qui le positionnent de façon spécifique par rapport aux autres médias. Ces caractéristiques ne sont pas sans influencer considérablement sur la forme prise par la socialisation, avec la grande place prise par la télévision dans l'acculturation, puis, plus récemment, les médias numériques, avec le risque d'une exposition intensive trop précoce à ce type de discours. En France, il fallut le « moratoire contre les bébés téléphages » publié dans *le Monde*, Tisseron, Golse et Delion, (2007), pour que l'apparition de chaînes de télévision destinées aux bébés, fortement soutenue par la logique marchande inhérente aux moyens de communication de masse, soit finalement repoussée.

L'analyse de l'impact socialisateur de ces supports grand public de la communication est encore insuffisante, malgré de récentes avancées (Frau-Meigs, 2011). Elle est d'autant plus délicate à effectuer qu'elle participe de cette socialisation par imprégnation qui ne manifeste pas de visée éducative, si ce n'est le développement d'une appétence à la consommation. Mais il est difficile de contester l'importance de cet impact, lorsque l'on sait que les enfants passent aujourd'hui plus de temps devant les écrans qu'à l'école. Des parents

se retrouvent souvent désemparés face à l'addiction de leurs rejetons à l'égard de leurs jeux vidéo, leurs *smartphones*, leurs ordinateurs ou leurs émissions préférées. Si bien que, dans les sociétés occidentales, la structure psychique de l'enfant ne peut plus être pensée sans prendre en compte le rapport aux écrans.

L'accueillante, nouvel agent socialisateur

En effet, l'accueillante constitue l'autre nouvelle expression d'une socialisation de plus en plus plurielle, qu'elle soit éducatrice de jeunes enfants, puéricultrice ou assistante maternelle (Sellenet, 2006), qu'elle travaille en crèche, à domicile ou dans une structure mixte. A l'heure où le taux d'activité féminin a quasiment rejoint le taux masculin, où les mères reprennent de plus en plus tôt le travail après l'accouchement, les professionnelles de l'accueil ont vu leur action socialisatrice singulièrement s'accroître. D'autant plus que, en tant que telles, les professionnelles sont à la fois détentrices de savoirs que les parents ne possèdent pas forcément et enjointes à se positionner dans une relation de complémentarité harmonieuse qui n'est pas toujours facile à réaliser (Neyrand et Fraïoli, 2008). Alors que la mission socialisatrice des professionnelles est devenue le cœur de leur métier, elles développent des stratégies de prise en charge et d'éducation spécifiques et décalées par rapport aux attitudes parentales, avec l'accord ou à l'insu des parents, voire parfois en divergence manifeste avec eux. Ainsi de nombreux enfants se trouvent-ils en position de mieux intégrer les normes de la société environnante par le fait de bénéficier d'un accueil qui leur permet de mieux identifier la diversité des normes sociales et de groupe, *a fortiori* s'ils se trouvent dans un contexte interculturel ou un contexte de précarité (Neyrand et Rossi, 2004).

La précocité et la durée de leurs interventions leur confèrent un poids qui peut être très important dans la socialisation précoce alors même que, à l'image de l'impact des médias, celui-ci est socialement peu reconnu, voire parfois dénié par des parents qui surinvestissent leur image parentale. Mais à ce poids nouveau des modes d'accueil dans la socialisation se conjugue une de leur conséquences : la précocité de la mise en relation entre jeunes enfants dans le mode d'accueil et la force nouvelle de la socialisation entre pairs qui en découle.

Ainsi, en matière de socialisation précoce, les médias, les modes d'accueil, les pairs constituent autant d'instances qui remettent en question le primat de la socialisation parentale, au moins quant au temps qui lui est consacré... et cela contraste avec la recrudescence des discours sociaux sur la fonction parentale et l'exhaussement de la notion de parentalité³.

³ Pour une analyse de cette montée dans les discours sociaux d'un terme, « parentalité », qui possédait déjà une longue histoire dans différentes sciences humaines (anthropologie, psychologie, sociologie), nous renvoyons le

Une fonction régulatrice des parents diversement investie

L'insistance que les discours médiatiques, mais aussi politiques, sur la parentalité mettent à présenter les parents comme les principaux acteurs d'une socialisation rabattue sur sa dimension éducative, jusqu'à envisager qu'ils soient punis pénalement des dérives inciviles ou délinquantes de leurs enfants, ne manque pas de nous questionner. Si elle accorde, à l'évidence, un rôle excessif aux parents, elle a le mérite de rappeler que, quel que soit le temps que ceux-ci y consacrent, ils sont chargés d'une fonction de régulation et d'harmonisation de ces influences. L'État se chargera de le leur rappeler si nécessaire. A priori premiers acteurs dans le processus de socialisation, ils sont censés y avoir le dernier mot, identifié juridiquement sous le vocable d'« autorité parentale », cette autorité conférée par la place généalogique qu'ils occupent (Hurstel, 2001). C'est par la parentalisation, cette accroche psychique de l'enfant et ses parents, que l'impact socialisateur des parents prend toute son importance, en ancrant dans le lien les affects les plus archaïques auxquels renvoie cette transmission particulière. Pour autant, et contrairement à bien des discours médiatiques qui se nourrissent des problématisations *parentalistes*⁴, l'hégémonie socialisatrice des parents, et singulièrement de la mère, qui pouvait caractériser certaines familles ne peut plus être de mise aujourd'hui, quelles que soient les situations, car notre société médiatique a bouleversé la donne.

Les parents se retrouvent confrontés, par devers eux, à une construction multiforme de leur enfants. Ils n'en prennent parfois conscience qu'au moment de leur entrée dans l'adolescence, mesurant alors l'importance de ce qui leur a échappé dans le processus. Pourtant, lorsqu'ils envoient leurs enfants, à 3 ans, à l'école maternelle, l'inculcation de la culture sociale et des cultures de milieux est déjà largement effectuée. Bien que les enseignants n'aient qu'une action limitée sur des habitus déjà largement intériorisés, ils peuvent parfois contribuer à compenser certains déficits manifestes, notamment lorsque des conditions de vie précaires et des attachements insécures ont pu perturber le processus de socialisation (Spieker et coll., 2003).

lecteur à notre dernier ouvrage (Neyrand, 2011). On peut consulter aussi la contribution de Claude Martin au récent rapport du Centre d'analyse stratégique (2013).

⁴ Le « parentalisme » renvoie à l'importance accordée par les représentations sociales et les discours publics aux parents comme principaux, voire quasi uniques, agents de l'éducation des enfants, au détriment d'une vision élargie de la coéducation effective de ceux-ci. Il correspond à la mise en place de stratégies d'intervention publique ciblée sur les parents qui viennent renouveler l'ancienne optique familialiste (Messu, 2008 ; Chauvière, 2007).

Souvent présentée comme l'autre grande instance de socialisation à côté des parents, l'école se caractérise par une intervention relativement tardive dans le processus et par une action centrée sur la partie éducative de la socialisation. L'objectif affiché de l'école est double : éduquer et transmettre des connaissances, mais l'objectif d'éducation est désormais rabattu sur celui d'enseignement, et se retrouve secondarisé par rapport à la fonction de transmission, comme le montre bien l'évolution récente de l'école maternelle.

Pourtant, continuent à s'afficher les multiples effets socialisateurs de l'école, depuis la compensation par l'entrée précoce à l'école maternelle de déficits éducatifs vécus par certains jeunes enfants de familles en grande précarité, lorsque les conditions d'accueil sont satisfaisantes⁵ (Cohen, 1995 ; Caille, 2001), jusqu'aux réussites inattendues d'élèves atypiques (Lahire, 2008 ; Castets-Fontaine, 2010), en passant par les processus d'acculturation des enfants d'origine étrangère (Guénif-Souilamas, 2000)... dans un contexte de renouvellement souhaité mais difficile de l'articulation de l'action éducative de l'école à celle de la famille et des autres institutions. De cette tension a émergé l'un des discours de revendication d'une coéducation, celui émanant de l'institution scolaire elle-même. Mais la position d'expertise donnée au professeur « commande une pédagogisation des relations entre parents et professionnels » (Garnier, 2010, p. 122), qui s'appuie sur une définition de l'éducation comme instruction, bien peu propice à la participation des parents et à l'alliance éducative.

C'est contre cette définition restrictive de la coéducation, en discontinuité avec l'acception initiale donnée par l'éducation populaire (Jésu, 2004), que l'idée de coéducation a connu une nouvelle impulsion, en même temps que se développait la dynamique du soutien à la parentalité, dans une référence commune à la démocratie participative.

La nécessité structurelle d'élaborer un processus harmonieux de coéducation

Sans doute s'agissait-il de répondre à la montée de plusieurs paradoxes en matière d'éducation et de socialisation : une désynchronisation des instances éducatives, quand il devient urgent d'élaborer cette pensée constructive de la coéducation, accompagnée d'un centrage des discours et préoccupations sur les parents (et dans une moindre mesure l'école), quand s'affirme la présence d'une multisocialisation. De multiples indicateurs rendent compte

⁵ La question de l'accueil à deux ans à l'école maternelle (de fait, 2 ans ½ dans 95% des cas) reste largement controversée. Cependant, la plupart des auteurs reconnaissent qu'en cas de déficits éducatifs sérieux dans la famille, elle peut être bénéfique si l'accueil est adéquat. A cet égard, la tendance serait à promouvoir une structure innovante à mi-chemin entre la crèche et l'école : le jardin d'éveil, en contractualisant Education nationale, CAF et collectivités territoriales (Papon, Martin, 2008)...

de la prise de conscience par la société civile et les institutions de cette nécessité structurelle qui se fait jour de repenser le cadre global de l'éducation et de l'inclure dans une pensée plus large de la socialisation, avec l'apparition dans la foulée des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents en 1999, des Comités locaux d'accompagnement à la scolarité en 2000, des nouvelles mesures en matière de protection de l'enfance, de la volonté de promotion des dispositifs médiateurs entre institutions, comme les classes passerelles (Dupraz, 2000), du développement des politiques d'éducation à la santé, puis de la coordination entre ces différents dispositifs dans les années 2010 avec l'affirmation de la visée coéducative.